



S.I.R.D.  
135, rue de l'Industrie  
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26  
fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **21-10**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
Du Comité syndical  
du 26 mai 2010**

Le vingt six mai deux mille dix, à dix huit heures trente, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Michel BAFFERT, Président du SIRD

**Date de convocation** : 11 mai 2010

Nombre de délégués en exercice : 18      Présents : 14      Votants : 16

**Présents** : M.BAFFERT, Y.BOULARD, A.CARBONARI, J.CARRIER (2),  
M.MASTROMAURO, C.DIDIER, G.FRIER, J.GAUTHIER (2), F.GILABERT, V.GONNET,  
P.MOLINARO, D.ROUX, A.SAUNIER-PLUMAZ, J.TESSAIRE

**Absents excusés** : M.BROUZET, C.COIGNE, G.JULLIEN, M.REPELLIN

**Président de séance** : Michel BAFFERT

**Secrétaire de Séance** : Véronique GONNET

**Rappel du quorum** : 10

**OBJET : DIAGNOSTIC ENERGETIQUE DU COMPLEXE SPORTIF ARISTIDE BERGES**

Demande de subvention au Conseil Régional Rhône-Alpes, au Conseil Général de l'Isère et à l'ADEME.

Rapporteur : Michel BAFFERT

Le Président expose :

Parmi les objectifs du Plan Climat local de l'agglomération grenobloise figurent la réduction des consommations des bâtiments publics de 20 % et leur adaptation pour en faire des modèles de consommation d'énergie.

Dans cette optique, le SIRD a sollicité l'Agence Locale d'Energie (ALE) dès 2007 pour réaliser le suivi de ses consommations énergétiques.

Un conseil personnalisé réalisé par l'ALE en 2008 a également fourni au SIRD des éléments de bilan et d'analyse permettant d'identifier les pistes d'action à suivre pour diminuer les consommations d'énergie du complexe sportif Aristide Bergès.

Aujourd'hui, dans la continuité de la démarche entreprise par le SIRD pour réduire les consommations énergétiques du complexe sportif Aristide Bergès et suite aux travaux de restructuration de la salle Belledonne, il convient de faire élaborer un diagnostic énergétique du bâtiment. L'ALE continuera à accompagner le SIRD dans cette démarche.

Monsieur le Vice-Président demande d'autoriser le Président à solliciter une subvention au taux le plus élevé possible auprès :

- du Conseil Régional Rhône-Alpes,
- du Conseil Général de l'Isère
- de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME),

pour l'élaboration d'un diagnostic énergétique du complexe sportif Aristide Bergès en 2010.

Après débat, le comité syndical :

✎ AUTORISE le Président à solliciter une subvention au taux le plus élevé possible auprès du Conseil Régional Rhône-Alpes, du Conseil Général de l'Isère et de l'ADEME pour l'élaboration du diagnostic énergétique du complexe sportif Aristide Bergès.

✎ S'ENGAGE à inscrire au budget la part restant à la charge du Syndicat Intercommunal

**CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE**

Ainsi fait, les jours, mois et an susdits

Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 27 mai 2010

Le Président,  
Michel BAFFERT